

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale.)
UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES "

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE!

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1750

SOMMAIRE

Programme officiel des fêtes de Laval.
Mgr de Laval homme de doctrine.....
Un grand converti M. T.
Condamnations de l'Index.
Pie X et la presse.....L. HACAULT
La " Bête féroce. "
M. Louis Herbet.
Le congrès de la Jeunesse.....OMER HÉROUX
Louis Hébert. — Lettre des cardinaux français au Pape. — A propos de plagiat. — Notre drapeau. — Remerciements. — Funérailles de Mme O. Héroux. — Un mot. — Remis.
Le pontificat de Léon XIII. — Mal inspiré. — La Franc-maçonnerie américaine démasquée. — Notes littéraires. — Les revues. — La dépopulation en France.
En Passant : (Encore l'ex-abbé Loisy ; Les propriétés ; La femme Thaw ; A propos de décoration ; Un tract-affiche, etc.)
Petites notes. — La Propagande du Livre.

Programme officiel des fêtes de Laval

Le 21 juin, Fête-Dieu

Procession du Très Saint-Sacrement à travers la Ville de Québec, après la messe célébrée à 8 heures, à la Basilique.
8 heures du soir. — Séance de clôture des cours de l'Université Laval ; illumination sur le parcours de la procession.

Le 22 juin, Fête de Laval

9 heures. — Messe pontificale à la chapelle du Séminaire de Québec.
3 heures. — Dévoilement de la statue de Mgr de Laval.
Marche des Prêtres. . . Mendelssohn
Fanfare
Allocution du président.
Dévoilement de la statue.
Cantate en l'honneur de Monseigneur de Laval. . . Crémazie-Rossini
Chœur et fanfare
Discours de Monseigneur l'Archevêque de Québec.
Hymne à la Trinité. Rupès
Chœur et fanfare
Discours du T.-R. Père Hage, O. P.
France ! France. A. Thomas
Chœur
O Canada ! Chant patriotique. . . Routhier-Lavallée.
Chœur et fanfare
Discours de l'hon. M. A. Turgeon.
O Carillon. Crémazie-Sabatier
Chœur et fanfare
Discours de l'hon. M. Thomas Chapais.
Dieu Sauve le Roi !
God save the King ! . . Lulli.
8 heures du soir. — Concert en plein air au jardin Montmorency, sur la Terrasse et autres places publiques.
Illumination de la ville.

Le 23 juin, fête nationale des Canadiens français

8 heures. — Cortège de la Société Saint-Jean-Baptiste.
10 heures. — Messe au pied du Monument Laval.
2 heures. — Amusements, sports, etc., (terrains de l'Exposition).
8 heures du soir. — Illumination du Monument Laval et des édifices environnants. Feux d'artifices.

Mgr de Laval homme de doctrine

La Nouvelle France vient de publier un supplément en souvenir des fêtes du Ile centenaire de François de Montmorency Laval, 1er évêque de Québec.

Cette brochure contient des travaux sur Monseigneur de Laval par des écrivains canadiens.

Nous reproduisons ici le chapitre écrit par Mgr L.-A. Paquet et qui a trait à la doctrine du premier évêque de la Nouvelle-France.

Les croyances fermes et vives sont le fondement de la sainteté des âmes. Les doctrines saines et fécondes sont le principe de la vitalité des peuples.

Dieu qui destinait le peuple canadien-français à un grand et durable avenir, au rôle particulièrement glorieux de messager de l'Évangile, de pionnier et de champion du catholicisme en Amérique, voulut placer près de son berceau une âme d'élite, une intelligence haute et ornée, un homme aux principes sûrs et de remarquable doctrine.

Il trouva cet homme en la personne de François de Montmorency-Laval de Montigny.

Sans avoir été un de ces rares génies dont la science théologique rayonne d'un merveilleux éclat sur l'Église universelle, le fondateur de l'Église de Québec doit être rangé parmi les évêques auxquels l'histoire décerne avec le plus de vérité le titre de docteurs des nations.

Esprit élevé et d'allure noble, réfléchi, judicieux, naturellement droit, il se portait d'instinct vers ce qui est vrai et juste. Un sens profond de la vie lui servait de boussole. Ce que la nature avait si heureusement commencé en lui, des grâces et des circonstances toutes providentielles l'achevèrent et assurèrent ainsi à l'Église du Canada l'inestimable avantage de naître sous les auspices de la plus pure et de la plus irréprochable orthodoxie.

Mgr de Laval reçut son éducation classique et théologique chez les Jésuites, dans leurs collèges justement renommés de La Flèche et de Clermont. Or, les adversaires eux-mêmes de la Compagnie de Jésus sont forcés de reconnaître avec quelle supériorité, quelle maîtrise intellectuelle ses pères savent partout s'acquitter des fonctions éducatrices. Conformément au programme des études de la Compagnie, l'enseignement donné au dix-septième siècle, dans les maisons des Jésuites, par les professeurs de philosophie et de théologie, ne devait, en général, être que l'écho fidèle des doctrines de saint Thomas d'Aquin. " Le livre de classe des théologiens, dit le Père de Rochemonteix (1), celui qu'on leur expliquait et qu'ils étudiaient, était la Somme de saint Thomas, cours de théologie le plus fort de raison et d'autorité qui se puisse voir ; les maîtres suivaient pas à pas le Doc-

teur angélique (2). "

C'est donc aux sources de la scolastique, et particulièrement dans les ouvrages de l'incomparable docteur d'Aquin, que Mgr de Laval puisa les connaissances philosophiques et théologiques dont il devait, pendant sa longue carrière épiscopale, faire un si saint et si salutaire usage. Et ce n'est pas, croyons, sortir des limites de la vraisemblance que d'attribuer, en partie du moins, aux pénétrantes influences de cette robuste formation, la hauteur de pensée, la fermeté de jugement, l'admirable cohérence et l'étonnante sûreté de vues qui furent les traits caractéristiques de son gouvernement.

L'Université Laval, en dispensant à ses élèves les enseignements de l'Angé de l'École, ne fait que réensemencer le sillon où germèrent les fruits de science qui honorèrent dès son origine, dans la personne même de son fondateur, la jeune Église de Québec.

D'autres causes eurent aussi leur part d'influence dans la formation doctrinale de ce prélat spécialement choisi de Dieu pour être la lumière de son peuple et vraiment digne de présider, en tête de notre histoire, aux destinées religieuses et sociales de sa race.

Un séjour de quinze mois fait à Rome par le futur vicaire apostolique de la Nouvelle-France lui permit de voir à plusieurs reprises l'auguste pontife régnant, de recueillir de ses lèvres les purs enseignements de l'Église romaine, de prier sur les tombeaux des martyrs, d'apprendre, au pied même de la Chaire de Saint Pierre, comment on revêt l'armure du Christ et au prix de quels sacrifices il importe de propager sa religion et de défendre ses droits.

Ce sont, sans aucun doute, ces influences réunies qui firent de Mgr de Laval un homme de haute doctrine, inviolablement attaché à sa foi, profondément dévoué au Saint-Siège, incapable de sacrifier aux soucis de l'intérêt, de l'ambition, de la popularité, la moindre parcelle de vérité catholique. Jamais il ne transigea avec les principes ; on l'eût, il y a quarante ans, mis au nombre des évêques ultramontains.

Préposé au gouvernement d'une Église naissante, préoccupé des soins innombrables d'organisation, d'administration, d'évangélisation qui absorbèrent presque tous les instants de sa vie d'évêque, Mgr de Laval n'eut guère le temps de poursuivre les études ecclésiastiques auxquelles, pendant les années de sa formation cléricale, il s'était livré avec amour. Néanmoins, les écrits trop peu nombreux que nous avons de lui révèlent assez, avec l'érudition scripturaire et patristique dont il y fait preuve, sa valeur intellectuelle incontestable. Dans un des rapports qu'il adressa à la Propagande sur la situation religieuse du pays (3), il décrit avec un rare talent d'observation l'état moral et social des tribus indiennes ; puis, s'élevant jusqu'à la hauteur de l'apologétique chrétienne et de ses méthodes, il montre en une

(2) " Le cours de théologie durait quatre ans : on y enseignait, avec l'Écriture Sainte et le droit canon, tous les traités de la théologie dogmatique et morale, selon la méthode scolastique, même le grec, l'hébreu et autres langues mortes " (Ibid.).
(3) Mandements des Evêques de Québec, vol. I, pp. 19-23.

page d'un grand sens théologique quel est le moyen le plus efficace de dissiper les préjugés des sauvages, de faire pénétrer dans leur esprit les mystères sacrés de la foi, d'aider au fond de leur cœur l'œuvre bénie de la grâce.

Ses instructions aux missionnaires (4) ne portent pas moins la marque d'une intelligence ferme et lucide, douée d'une forte pénétration psychologique, pleine de lumières sur les choses de Dieu et les réalités de la vie.

A l'exemple de saint Charles Borromée que le prélat semblait avoir pris pour modèle, il considérait comme le premier de ses titres celui de docteur des âmes, d'incorruptible gardien de la foi et de la morale. Rien ne pouvait le détourner d'en remplir les plus pénibles et les plus délicates obligations. Son mandement si énergique contre le luxe et la vanité des personnes mondaines, son attitude si inflexible et si persévérante dans la question vitale de la traite de l'eau-de-vie le prouvent surabondamment.

Et pourtant cette sévérité, cette austérité de principes n'avait rien des rigueurs et des exagérations jansénistes qui faisaient alors, parmi les classes lettrées, de si lamentables ravages. Le jansénisme faux et sectaire ne pouvait avoir de prise sur un esprit aussi droit, aussi sensé, aussi respectueux des directions de Rome que l'était Mgr de Laval. Nous voyons au contraire le sage prélat témoigner à ceux là mêmes qui combattaient avec le plus d'ardeur les théories de Jansénius, nous voulons dire aux Jésuites, sa plus entière confiance.

A côté du jansénisme qui troublait la paix des consciences, prévalait le gallicanisme dont les prétentions allaient à l'encontre du vrai rôle de l'autorité ecclésiastique dans la société chrétienne. Pour un évêque venu de France, et redevable au tout-puissant monarque de ce pays de secours et de faveurs insignes, le péril d'obséquiosité gallicane était grand. Chose admirable : jamais prélat ne sut plus constamment, plus hardiment, plus résolument que le premier évêque de Québec, revendiquer les droits de l'Église, affirmer sa suprématie religieuse, proclamer sa prééminence juridique sur la société civile. J'oserais dire que ce fut, à travers tant de sollicitudes qui assombrirent son front, l'un des plus graves soucis de son cœur. Il voulait fonder une Église fortement attachée au centre de l'unité catholique, unie à Rome par tous les liens de la foi et de la doctrine, du culte et de l'obéissance, pleine d'égards sans doute pour la puissance temporelle, mais autonome dans sa sphère, indépendante et souveraine en tout ce qui touche aux intérêts religieux. Ses démêlés avec les pouvoirs publics n'eurent pas d'autre signification.

Remercions le ciel d'avoir établi l'Église du Canada sur un fondement auquel l'erreur n'a pu porter aucune atteinte et dont toutes les pierres, fortes comme le diamant et brillantes comme le cristal, seront son immortelle gloire.

MGR L.-A. PAQUET, prêtre.

(4) Ibid, pp. 75-76.

UN GRAND CONVERTI

François Coppée est mort avec l'auréole non seulement d'un excellent catholique, mais encore d'un véritable apôtre laïque. L'auréole n'était pas imméritée.

Par sa très sincère conversion, qui datait déjà d'un peu plus de dix ans, il était sorti de la catégorie des simples gens de lettres. Il avait gardé le culte de son art sans doute; mais il lui avait surajouté un culte autrement fervent, celui de l'Eglise. Il était devenu un lutteur ardent, un bouillant défenseur de ce catholicisme, qui avait fait sa patrie si grande. De quelle haine vigoureuse ne poursuivait-il pas les sectaires, les Juifs, les francs-maçons, les expulseurs de vierges, les décrocheurs de crucifix, qui ont, ces derniers temps, jeté sur la France un si triste voile d'ignominie, en même temps qu'ils ont fait peser sur elle un joug d'intolérable despotisme. Quand il parlait de pareils hommes l'humble poète se haussait au ton d'un Juvénal.

On n'a pas oublié avec quelle vigueur de jeunesse il se prodiguait dans les assemblées et dans les congrès. Il ne savait pas se refuser à une invitation, dès que les causes sacrées de l'armée, de la Patrie et de l'Eglise réclamaient son concours. Par contre il n'entendait pas dissimuler son drapeau dans sa poche. On sait avec quelle fierté indignée il abandonna la *Ligue de la Patrie française*, le jour où on lui demanda de mettre une sourdine à l'expression de ses sentiments chrétiens. Ce bruyant départ fut pour la *Patrie française* le coup de mort. François Coppée n'en saurait pourtant porter la responsabilité. Il fit là un beau geste, un geste de chevalier sans reproche et sans peur. Est-ce sa faute si, en faisant claquer la porte de sortie, il ébranla définitivement l'édifice. Il faut croire que l'édifice, construit d'éléments disparates, était nécessairement fragile, voilà tout.

Oui, le poète des Humbles a bien fini son voyage. Mais combien différemment il l'avait commencé. Semblable au *Zanetto* de sa délicate pièce *Le Passant*, il était parti au matin de sa vie, libre, "avide seulement d'horizon et d'espace"; il n'avait pas tardé à prêter l'oreille aux mélodies traîtresses des sirènes, qui bordaient sa route. Lui aussi il avait cru à la réalité du bonheur que lui promettaient ces voix mensongères; et en plein cœur de jeunesse il avait enfilé le chemin si battu des enfants prodiges. Mirage, dissipation, ruine, famine, garde des pourceaux, esclavage, telles avaient été les étapes, toujours recommencées, de cette banale existence, dont l'Evangile nous a laissé une description, que les plaintes immortelles des Byron et des Musset n'ont pas fait pâlir. Etant né poète, Coppée devait à son tour traduire dans la langue des dieux ses déboires et ses sanglots. Il le fit dans le beau poème d'Ollivier.... Là, oubliant, à un certain moment qu'il conte une histoire, il nous apprend qu'un beau jour le *surgam et ibo ad Patrem* du Prodigue monta à ses lèvres. Il voulut de nouveau aimer, espérer, croire. Il retourna donc

" tout seul, à l'heure du couchant, Dans ce quartier paisible où le menait son [père..."

Sans compter le cher souvenir de "cet homme de devoir, de ce pauvre fier et pur", dont le charme ne pouvait manquer d'opérer, quelle minute exquisite pour le poète de retrouver des amis de vingt ans, de rire avec eux comme des écoliers, de se laisser embrasser par le sabotier du coin "avec une berbe qui pique."

Oui, cela rajeunit, et fut délicieux. Mais ce qui fut complètement subjuguant, ce fut l'aspect de la fille de son hôte, de cette Suzanne, qu'il avait laissée toute enfant et qu'il retrouvait dans la fraîcheur de ses seize printemps; dans l'éclat d'une beauté qui s'ignorait; dans la transparence d'une pureté qui faisait rêver

A la candeur du lis, du cygne et de la neige.

Au foyer de ce nouvel et pur amour le poète allait-il se refaire une virginité? Allait-il purifier sa jeunesse coupable? Un instant il le crut, quand tout à coup se réveilla "le spectre d'un passé mauvais qu'il espérait évanoui..."

Il était donc vrai "que la débauche avait mis dans son âme de fange

Un virus éternel." Il faudrait que toujours, ô voluptés menteuses Où n'était pas son cœur Il sentit remonter à ses lèvres honteuses Votre ancienne rancœur.

Ce cœur n'était donc pas guéri de son ulcère; et le vieil homme restait bien vivant.

Dès lors il n'avait qu'à mettre un terme à un amour dont il était indigne; il n'avait qu'à dire adieu à cette jeune fille, lis sur lequel un maudit passé venait jeter sa boue.

C'est ce qu'il fit dans une promenade sous les grands tilleuls dépouillés de leurs feuilles par un soir d'automne "si plein de silence et de sérénité, qu'on l'eût pris pour un jour d'été." Oubliez-moi, répéta-t-il, à l'angélique enfant, arrachez de votre âme mon amitié

Comme une mauvaise herbe éclose dans un [champ, Vous disant que cette herbe sauvage Aurait dans votre cœur fait un mortel ravage.

Cela vaut mieux ainsi. Là dessus, tandis que un nuage passait sur la lune et que tout devenait obscur, Ollivier s'éloigna non sans emporter sur sa main la trace d'une goutte d'eau, brûlante et lourde, tombée des yeux de l'abandonnée.

Depuis Ollivier vécut en élégant sceptique (aux yeux du vulgaire).

Mort à toute joie et sans espérer mieux

Faisant parfois comme Henri Heine, en ses heures de crise

De ses grandes douleurs de petites chansons mais sans dire jusqu'où allait la profondeur de sa mélancolie. Toutefois lorsque, tisonnant son foyer plein de cendre, il redescendait jusqu'au fond de son âme

Songeant à sa dernière illusion perdue, Qui fit son triste cœur à jamais se fermer, Il voulait bien mourir, ne pouvant plus aimer.

Ah! c'est que pour rendre l'espoir et l'amour à ce cœur flétri il fallait mieux qu'une larme tombée des yeux candides d'une fille d'Eve; il fallait

une goutte de ce sang régénérateur qui coula le long d'un infâme gibet des cinq larges blessures de l'Homme Dieu. Cette goutte régénératrice Ollivier devint la sentir descendre sur son âme et imprégner jusqu'aux plus intimes fibres de son être le jour où près de lui, pauvre malade immobilisé par la souffrance, un prêtre l'approcherait et, tout en levant une main bénissante, murmurerait à ses oreilles de pécheur les paroles du pardon et de la réconciliation avec son Dieu. Ce jour là le poète put constater qu'il existait un antiseptique auquel ne résistait pas le virus le plus invétéré de la débauche; car ce jour là son passé mauvais fut enfin vaincu, les chaînes d'une habitude déshonorante furent rompues, et le joug tyrannique des voluptés menteuses fut à jamais secoué. Comme il le dit lui-même, son âme, qui avait été si longtemps aveugle à la lumière de la foi; la voyait maintenant dans toute sa splendeur; elle, qui avait été sourde au Verbe de Dieu, l'entendait dans sa persuasive suavité; elle, qui avait été paralysée par l'indifférence, s'élevait vers le ciel de tout son essor. Ah! c'est que Jésus, et non plus un être humain, avait passé par là; c'est qu'il s'était dressé de toute sa majesté de Rédempteur au dessus des orages que déchainaient les passions; c'est qu'il avait dit aux vagues troublantes avec son autorité de Tout-Puissant: *tacet*, faites silence; laissez cette âme en repos; ses péchés sont remis, que la paix soit son partage! O poète! redis-le cette fois ton beau vers du *Passant*:

Que l'amour soit béni, je puis pleurer encore; oui, tu peux pleurer encore; mais c'est de joie et d'extase; car l'amour qui t'a frolé de son aile, et t'a mis au cœur cette infinie suavité, l'amour que tu bénis, ce n'est plus celui d'une femme, quelque pure et dévouée que tu la supposes, c'est l'amour créateur de tous les terrestres amours, c'est l'amour qui de son souffle irrésistible pourrait balayer tous les miasmes de notre univers immonde, c'est l'amour qui à lui seul fait la félicité des élus.

Le bon et libre vouloir de Dieu est la dernière explication de ce merveilleux changement, comme des autres conversions célèbres. Disons pourtant que notre poète offrait à la miséricorde divine une victoire relativement facile. Il n'était pas de ces orgueilleux pharisiens, de ces sépulcres blanchis, qui ne se soucient pas d'être justes, mais de le paraître; qui aiment mieux les ténèbres que la lumière, parce qu'ils craignent que la clarté du jour mette en évidence les immondices, payant l'intérieur de leur âme; qui, plutôt que de s'accuser eux-mêmes et de se reconnaître misérables, s'efforcent d'anéantir la religion, et spécialement le christianisme, trop fidèle miroir où se reflète malgré eux leur laideur.

Non, non, Coppée n'était pas, même dans ses mauvais jours, de ces faux justes, vrais monstres de superbe et d'hypocrisie. Selon son propre aveu il avait été victime de la crise de l'adolescence; par faiblesse, lâcheté, fausse honte il n'avait pas réformé sa conduite; mais il avait gardé en lui un fond de chrétien, voire de catholique; il faisait souvent un acte de contrition

par la pensée, sinon par la volonté... C'était insuffisant pour redevenir un enfant de Dieu, c'était quelque chose pour empêcher de rouler aux abîmes de l'impiété. Coppée nous a laissé ses confessions éparses dans ses derniers ouvrages. Combien elles sont différentes de celles d'un Jean Jacques Rousseau! L'auteur de la *Bonne Souffrance* ne se dit pas, comme l'auteur de l'*Emile*, "enivré de vertu", alors qu'il s'oubliait dans les plus tristes aventures; non, non, c'est bien d'autre chose qu'il se confesse ivre.

Le vent des passions, partout où l'homme [pêche, M'emporta, me roula, comme une feuille sèche; Et je me suis cent fois souillé l'âme et le corps.

S'il cessa de pratiquer, ce ne fut pas par quelque conviction scientifique sur la fausseté du christianisme; ce fut uniquement par la honte de certains aveux, par mauvaise vergogne. C'est sur cette première faute contre l'humilité qu'il jette avec raison tout le mal.

Heureusement sur le tard il reconnut la nécessité de cette vertu. Publicain quinquagénaire, il baissa les yeux vers la terre, il battit sa poitrine; il cria à Dieu, comme son modèle de l'Evangile: *esto proptius mihi peccatori*, et lui, qu'on avait justement surnommé le poète des humbles, est mort en humble pénitent, devant à l'humilité le rachat d'un long passé d'égarement par dix ans de chrétienne ferveur et de dévouement à tous les intérêts de l'Eglise.

Mais parce qu'il s'est contenté de s'accuser lui-même, il n'a pas été transporté au Panthéon, comme l'auteur du retentissant pamphlet: *J'accuse*; il n'a pas été de ces grands hommes auxquels les gouvernants actuels de la France décernent les honneurs suprêmes. Il s'en est consolé aisément, puisque la compagnie posthume d'un Zola lui a été épargnée. Mais ce dont il a emporté la douleur jusque dans sa tombe; c'est que

Hélas! cela se passe en France, dans ta [France, Seigneur!

Ah! puissent ses nobles indignations et les beaux exemples de ses dernières années susciter, nombreux des héros taillés à sa mesure et cela cessera de se passer... et la France deviendra une France selon son cœur!

M. T.

Condammations de l'Index

Un décret de l'Index, publié le 29 mai condamne deux ouvrages de l'abbé Emmanuel Barbier: le premier intitulé *Le libéralisme sous Léon XIII*, le second: *Ne mêlez pas Léon XIII au libéralisme*. Sont également condamnés les ouvrages de M. Jean d'Alma *Controverse sur le quatrième Evangile*; de M. Antoine Dupin: *Le dogme et la Trinité dans les trois premiers siècles*; de M. Romano d'Azzi: *Un vasto inganno, la Risurrezione dei Morti*, et enfin de Ferdinand Hamelin: *Le journal d'un prêtre*. Le même décret porte que M. Pzul Bureau *laudabiliter se subjecit*.

Abonnement de propagande: \$1.00

PIE X ET LA PRESSE

"Considérez les honneurs comme rien, la popularité comme rien ; l'argent comme rien."
"AVEC LA PRESSE, VOUS AUREZ TOUT, TOUT LE RESTE."

F. CRÉMIEUX (Juif.)

"Si tu penses au zèle de certains sectaires, tu te jetteras avec une autre ardeur au travail."

Le Catholique d'Action
Gabriel PALAU, S. J.

Le 16 novembre dernier la *Vérité* signalait un entretien récent de S. S. Pie X avec un prêtre journaliste, rédacteur de la *Croix* de Limoges.

"La presse, disait le Pape de la Restauration chrétienne, on n'en comprend pas encore l'importance. Ni les fidèles, ni le clergé n'en occupent comme il le faudrait... C'est un fait qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies..."

Le sacerdoce de la Presse

Le 30 avril dernier S. S. Pie X recevait solennellement le pèlerinage belge ayant en tête des délégués de la presse catholique de Belgique.

Depuis plus de quinze ans les membres de la presse catholique de ce pays ont constitué une association puissante, étroitement, intimement unie sur les principes essentiels, unis pour l'action, pour l'attaque comme pour la défense, suivant avec énergie et fermeté une ligne de conduite bien droite et bien réglée.

Les délégués de l'Association représentative du journalisme de combat avaient l'honneur de présenter à Sa Sainteté une adresse remarquable par sa concision expressive et par ses sentiments de fidélité aux directions du Pape.

S. S. Pie X daigna écouter avec une bienveillante attention cette adresse lue par notre vaillant confrère du *Courrier de Bruxelles*, M. Léon Maillié, secrétaire de l'Association des journalistes.

Le Saint-Père répondit, en termes qui doivent être signalés, d'une façon spéciale aux catholiques d'action de la Presse canadienne, aux méditations des journalistes canadiens-français en général.

Je cite une correspondance romaine du *Courrier de Bruxelles* :

"Je ne trouve pas de paroles pour exprimer à l'Association de la presse catholique de Belgique ma reconnaissance pour le nouveau témoignage de son dévouement, dévouement dont elle a donné déjà tant de preuves à mon illustre prédécesseur et qu'elle m'a manifesté à chaque année de mon règne.

"Le rôle de la presse catholique est considérable. Elle est l'auxiliaire de l'apostolat religieux. Le journaliste catholique peut défendre les intérêts de la Religion et de l'Eglise avec plus d'efficacité parfois que la parole des prédicateurs. Je remercie donc tous ceux qui, par leur talent et leur appui, contribuent à maintenir notre presse catholique à la hauteur de sa noble mission.

"En outre, je vous dois des remerciements tout particuliers pour la forme si délicate que vous donnez à l'expression de vos sentiments. Le don que vous venez de m'offrir est si généreux que j'en suis émerveillé autant

que touché. Il sera consacré tout entier à cette église qui s'élève sous vos auspices dans le quartier de Saint-Laurent-hors-les-murs, sous le double vocable de Saint-Jean Berchmans.

"Dites à vos compatriotes que le fruit de leur charité ira droit à cette œuvre si éminemment utile et que tous ceux qui y contribuent s'assurent la reconnaissance du Saint-Père.

"Au retour dans vos foyers, dites à vos proches, à vos amis, à tous ceux qui vous sont chers, que je les bénis du fond de mon cœur et que j'appelle sur eux les meilleures bénédictions du Ciel.

"Je bénis aussi d'une manière particulière votre épiscopat, si illustre et si dévoué, ainsi que tous les prêtres qui, par leur zèle infatigable, partagent avec leurs pasteurs le labeur apostolique.

"Je bénis votre auguste Roi et toute la famille royale et forme les vœux les plus ardents pour la prospérité de votre catholique et noble patrie."

"Ce discours, dit le correspondant du *Courrier*, a fait grande impression et a été commenté à Rome. Jamais le Pape n'avait parlé avec cette gravité du rôle de la presse catholique."

Les paroles mémorables de Pie X, constituent pour les publicistes chrétiens un avertissement inspiré et l'investiture pour ainsi dire d'une haute mission, dont il importe qu'ils se montrent dignes de plus en plus.

C'est une mission d'action catholique.

C'est une mission d'action sociale. L'on ne saurait en exagérer l'importance, par les temps où nous vivons.

Les journalistes chrétiens doivent donc de mieux en mieux comprendre et surtout réaliser, en y mettant toute leur énergie, tous leurs talents, tout leur zèle, leur dévouement, leur foi et leur fidélité, leur sagesse et leur prudence, ce qu'ils ont le droit d'appeler vraiment le *Sacerdoce de la presse*.

La Presse d'Etat

On pourrait, dans certaines régions, où règnent un doux scepticisme, une indifférence d'endormeurs ou d'endormis, un *superficialisme* inconscient ou prémédité, hausser les épaules et sourire, avec une certaine nuance de mépris, en entendant parler du *Sacerdoce de la presse*.

En effet, il faut bien le reconnaître, hélas ! le journalisme contemporain en général, surtout en Amérique, ne peut guère passer, jusqu'ici, sauf de rares et brillantes exceptions comme une institution, une profession digne d'être comparée à un sacerdoce quelconque.

En fait, cela ressemble beaucoup plus à un métier dont la vénalité constitue la base profonde, dont la domesticité la plus servile est aux gages des partis, maîtres alternatifs de la Caïse publique.

L'immense majorité de la Presse en Canada, sans distinction de langues, ne peut jouir virtuellement d'aucune indépendance, d'aucune impartialité, ni de pensée, ni d'initiative, ni de style, ni de sentiments.

C'est une troupe considérable de *perroquets* multicolores, bruyants, insolents, vaniteux, d'un orgueil comique et d'une suffisance dont la prétention le dispute à la nullité. Perro-

quets, mis en volière et portant un *fil à la patte*. Leur talent, leur mission, leur mérite consiste surtout à répéter le mieux possible le refrain politique : *Brigadier vous avez raison*, à clamer en chœur, d'un bout à l'autre du pays, le mot d'ordre du *Maitre Chanteur* installé, par la grâce du parti, au pinacle, du haut duquel il dirige, par des canaux, habilement déguisés sous forme d'annonces l'écoulement de la *soupe* destinée à nourrir la *Presse d'Etat* chargée de faire l'*Education nationale*, et de nettoyer le plus proprement possible l'*Assiette au beurre*.

Cette soupe et ces perroquets sont devenus une Institution de parti, élevée à la hauteur d'une institution d'Etat.

Chaque année l'Auditeur général du Canada dresse consciencieusement dans un rapport public, avec chiffres de dollars et de cents à la clef, le bilan des sommes versées aux *Reptiles*, comme disait cyniquement feu le Prince de Bismarck qui s'y connaissait ! Ces sommes servent à acheter des plumes comme d'autres servent à acheter des voix.

Et cela sort de la poche des contribuables qui alimentent de leurs deniers le trésor de l'Etat !...

Heureusement, pour l'honneur de la Presse, il y a quelques hommes encore, en Canada, qui ne sont pas d'humeur à jouer le rôle d'*aigles en cage*, qui ne vendent ni leur plume ni leur conscience, ni leur talent ni leur âme au plus offrant.

Parmi ces hommes de valeur, — non pas de valeurs, — figurent des *missionnaires* de la Presse catholique, vraiment indépendante des partis, vraiment indépendante de l'*assiette au beurre* pour laquelle la *soupe à perroquets*, grâce à Dieu, est absolument sans attrait.

C'est de cette Presse-là que Pie X a parlé, en lui confiant, en termes si précis et si honorables, la charge vraiment sublime de défendre la Religion, la Patrie, la Société, d'être l'auxiliaire fidèle, respectueuse et respectée de l'Eglise...

Un commentaire

Au banquet des pèlerins belges et de la Presse catholique, réunis, après la réception et le discours du Pape, un prélat, Mgr T'Serclaes, président du collège belge de Rome, a bien voulu porter à l'Association des Journalistes, un toast qui constitue le commentaire autorisé des paroles de Pie X.

Citons l'analyse de ce toast, d'après le correspondant romain du *Courrier de Bruxelles* :

"On a coutume de répéter, dit Mgr T'Serclaes, que la presse est un quatrième pouvoir dans l'Etat ; Pie X vient en quelque sorte de la constituer comme un pouvoir dans l'Eglise. C'est un pouvoir subordonné sans doute, mais un pouvoir réel, puisque le Saint-Père n'hésite pas à affirmer que la plume du journaliste peut être parfois plus efficace pour le bien que la parole du prédicateur."

Reprenant cette idée à un point de vue différent, mais vraiment topique, Dom Laurent Janssens, l'éminent Bénédictin de St Anselme déduisit des paroles de Pie X le devoir qui s'impose à tous les catholiques de soutenir lar-

gement, généreusement la presse catholique.

Nous pouvons ajouter que la presse catholique belge par son union, sa solidarité, sa fidélité aux principes chrétiens, par son énergie dans l'action sociale aura grandement contribué à créer, à fortifier, à maintenir la situation politique prépondérante des catholiques belges.

C'est un exemple bon à citer en Canada.

L. HACAULT.

LA "BETE FEROCÉ"

C'est, dit la *Patrie* de samedi, le feuilleton le plus sensationnel qui ait encore été publié en ce pays et qui a pour auteur Jules Mary. "La Bête féroce", dit notre confrère, abonde en situations absolument neuves et d'une extraordinaire intensité dramatique. Qu'il nous suffise de dire qu'il produira à nos lecteurs des émotions encore plus vives, plus profondes que le roman *Un drame au Château*."

Plus loin la *Patrie* appelle Jules Mary le plus grand romancier de France.

Enfin, pour bien allécher les amateurs du sensationnel, le confrère ajoute avec des points d'exclamation :

"Roman mouvementé, aux péripéties inattendues, violentes et pleines de tragique horreur !

"Un drame effrayant, mêlé à des scènes exquises de gracieuse tendresse !"

A côté de l'invitation écrite, la *Patrie* donne une illustration tragique et brutale ; une scène de meurtre : un jeune homme en redingote poignardant un vieillard sur le bord de sa couche.

La *Patrie* qui se plaignait avec raison tout récemment qu'il y avait à Montréal, dans la vie réelle, trop de drames du couteau se met en frais maintenant de populariser par le feuilleton, des péripéties violentes, pleines de tragiques horreurs. Notre confrère sait parfaitement qu'il n'y a rien comme les récits de crimes des feuilletons et des journaux jaunes pour réveiller chez un certain nombre des idées criminelles.

Mais il y a plus dans cette annonce de la *Patrie*. Jules Mary qui nous est présenté comme le plus grand romancier de France est un auteur populaire dont les romans au dire d'écrivains de jugement renferment de nombreuses pages réalistes et malsaines. Tel est le romancier favori de la *Patrie*. Dans *Un drame au Château*, dont il est question ici et que la *Patrie* vient de publier, Mary, au dire d'un de nos lecteurs qui nous écrivait la semaine dernière, y décrit des scènes vraiment dégoûtantes d'immoralité. Il y a dit encore notre ami une peinture par trop flatteuse d'une héroïne qui se suicide pour convaincre son mari qu'elle lui est restée fidèle.

Combien il est regrettable de voir la *Patrie* répandre parmi ses nombreux lecteurs des feuilletons aussi pernicieux, aussi malsains. Il ne manque pas pourtant de romans honnêtes et sains, très intéressants dont la vulgarisation se fait une œuvre moralisatrice.

M LOUIS HERBETTE

Il est maintenant officiellement annoncé que M. Louis Herbette, conseiller d'Etat, sera un des représentants de l'infâme gouvernement français aux fêtes de Québec, en juillet.

M. Herbette a visité le Canada à deux reprises ; il est par conséquent passablement connu ici, mais pas assez intimement cependant. Notre intention est de présenter à nos lecteurs le citoyen Herbette avec ses vrais titres ; c'est ce que n'osent pas faire assurément nos grands journaux à sensation. Pour aujourd'hui nous serons bref à son endroit.

M. Louis Herbette pour un grand nombre des nôtres est l'*Oncle Herbette*. C'est le poète Louis Fréchette, croyons-nous, qui baptisa ainsi son vieil ami de Paris à cause de la grande sollicitude qu'il témoigne particulièrement aux étudiants canadiens qui poursuivent leurs études médicales dans la Ville Lumière.

Nous avons signalé en maintes circonstances le danger qu'il y avait de laisser notre jeunesse aux mains d'un tel mentor, sans principes et sans jugement.

Notre oncle adoptif ne se contente pas d'endoctriner quelques jeunes Canadiens qui séjournent à Paris ; on se souvient qu'il a été mêlé, il y a quelques années, à une très grave affaire ; nous voulons parler de la fameuse Ligue de l'Enseignement organisée par MM. Langlois, Beauchesne et Cie.

Il est fort intéressant à ce sujet de relire certains passages du livre de M. Henri Bernard, *La Ligue de l'Enseignement, Histoire d'une conspiration maçonnique à Montréal*. On y voit là le triste rôle joué par l'oncle Herbette.

Tous nos lecteurs connaissent la Ligue de l'Enseignement du F. Jean Macé, organisation diabolique qui combat l'enseignement religieux, l'enseignement chrétien en France au profit de la secte. Cette Ligue est appelée justement la *filie aînée* de la franc-maçonnerie. Or, M. Herbette était, en 1902, membre du Conseil Général de la Ligue française, et c'est par son entremise que la Ligue canadienne de l'Enseignement de M. Langlois et Cie fut affiliée à la pernicieuse organisation du F. Macé.

Maintenant, voici la preuve des deux faits que nous avançons, à savoir : l'affiliation de la Ligue de Godfroy Langlois à celle de Jean Macé et le rôle joué par le cynique Herbette.

La *Correspondance hebdomadaire* de la Ligue française de l'Enseignement, numéro 2, 14 décembre 1902, annonçait que, "à la séance du conseil général de la Ligue, le 18 décembre sera présentée l'adhésion d'une nouvelle société portant le N° 2890 et désignée sous le nom de *Cercle de la Ligue de l'Enseignement de Montréal (Canada)*"

Un peu plus tard, le *Bulletin trimestriel* de la Ligue française de l'Enseignement, XVIIe année, N° 204 (janvier, février, mars) annonce qu'à la séance du 18 décembre 1902, l'adhésion du cercle de la Ligue de l'Enseignement (Canada) portant le N° 2890 a été acceptée."

Voilà le premier point parfaitement établi ; prouvons le deuxième. La *Cor-*

respondance hebdomadaire, numéro 2, 14 décembre 1902, a publié la note suivante en troisième colonne : "C'est grâce aux démarches de M. Herbette, membre du Conseil Général de la Ligue qu'un cercle a pu être constitué à Montréal. Nous nous félicitons de cette création, et nous sommes convaincus que la section canadienne obtiendra bientôt d'excellents résultats !"

C'est clair et concluant ; ces deux publications que nous avons citées sont les organes de la Ligue de Jean Macé.

On a prétendu que M. Herbette avait fait plus que des démarches pour affilier notre ligue à celle qui a été surnommée la *filie aînée* de la franc-maçonnerie, qu'il était même un des promoteurs, un des organisateurs de notre fameuse association portant, pour les ligueurs, le N° 2890. L'idée d'organiser une succursale canadienne de la Ligue qui causait en France de si profonds ravages dans l'enseignement religieux fut le but du mémorable voyage du citoyen Herbette, au Canada.

Parlant du rôle joué par Louis Herbette au sein de la Ligue française et de son voyage au Canada, M. Henri Bernard fait, dans son *Histoire d'une Conspiration maçonnique*, les justes réflexions qui suivent :

"N'est ce pas que notre Oncle a bien joué la comédie ? En sa qualité de membre du Conseil général de la Ligue française, il a présidé et travaillé à la fabrication de toutes les lois laïcatrices, des lois de persécution et d'expulsion des religieux et des maîtres chrétiens en France ; au Canada, tout en travaillant, dans l'ombre et le silence des Loges maçonniques de Montréal, à la fondation d'une section de la Ligue française, il a trouvé moyen de se faire recevoir dans nos universités catholiques, dans nos collèges, nos couvents, nos écoles. Partout, en échange du pur encens d'Arabie qui lui a été brûlé, il a distribué force félicitations et louanges aux hautes autorités, aux maîtres, aux maîtresses et aux élèves, s'extasiant devant les succès obtenus au prix de tant d'efforts, de tant de dévouement et de sacrifices !! L'hypocrite !"

Ce soufflet n'est pas immérité.

Oui l'hypocrite dont le masque est tombé heureusement. Comment qualifier autrement ce personnage qui, après avoir été reçu dans nos maisons d'éducation, après avoir même adressé des louanges à ceux qui se dévouent à l'enseignement, s'en va dans l'ombre travailler à la ruine de nos institutions catholiques qu'il médite de démolir avec le pic infernal qui a dévasté les écoles chrétiennes de France, la Ligue de l'Enseignement.

Cet homme mérite tout notre mépris.

Lors de la prochaine visite, officielle cette fois, de M. Herbette, nous espérons bien qu'on saura conserver un maintien digne, qu'on ne fera pas de courbettes et qu'on ne le fêtera pas d'une façon particulière. N'oublions pas que M. Herbette représentera le gouvernement persécuteur des Clémenceau et des Briand, la France impie, le Bloc judéo-maçonnique et la Ligue de l'Enseignement qui sème la pourriture dans les jeunes âmes de la France catholique.

L'Oncle Herbette est-il franc-maçon ? Nous répondrons à cette intéressante question la semaine prochaine,

Le Congrès de la Jeunesse

Le congrès de l'Association catholique de la Jeunesse s'ouvrira à Québec, le mardi 22 juin, en présence d'une vingtaine d'évêques venus pour assister aux fêtes de Monseigneur de Laval.

Nous souhaitons à nos jeunes amis, à nos camarades, la plus cordiale bienvenue. Ils nous apportent, au milieu de ces fêtes qui seront surtout la glorification d'un passé illustre, une promesse d'avenir.

Nous espérons que beaucoup de leurs aînés suivront les séances publiques, afin d'apprendre ce qu'est l'Association et ce qu'elle veut. Ils verront à quel point se sont trompés ou les trompaient ceux qui ont voulu montrer dans ce groupement nouveau une arrière-pensée politique. Ils y apprendront aussi des choses fort utiles.

Nous savons déjà et par le nom des orateurs, et par le titre des travaux, que les séances seront très variées et fort instructives. Il nous a été donné de prendre connaissance de certaines études et nous pouvons assurer que l'attente du public ne sera pas trompée.

Nous aurons à Québec des représentants du Manitoba et de la Louisiane, de même que de la Vieille France. Un brillant avocat de Paris, M. Gerlier, qui a l'honneur d'appartenir au comité central de l'Association de la Jeunesse française, a bien voulu accepter de parler au congrès. L'accueil qu'il y recevra lui prouvera, mieux que tout le reste, à quel point nous gardons les vieilles traditions et les antiques amours.

Nous sommes particulièrement heureux aussi que le premier Français qui prendra la parole au milieu de ces fêtes soit l'un de nos vrais frères. Nous nous consolerons en l'acclamant d'être obligés de subir plus tard M. Louis Herbette, que le gouvernement de la République a cru devoir nous expédier à titre officiel. Dieu sait pourtant qu'il se mêlait déjà assez de nos affaires, sans y avoir un titre quelconque.

Faisons en sorte que nos jeunes visiteurs gardent de Québec le meilleur des souvenirs ; prouvons-leur que nous n'avons pas oublié le courage et la générosité avec lesquels ils revendiquent les droits de notre langue.

OMER HÉROUX.

REMERCIEMENTS

M. Omer Héroux et la famille Tardivel remercient cordialement tous ceux qui, dans le deuil qui vient de les atteindre, leur ont apporté des témoignages de sympathie et d'estime.

UN MOT

Nous prions encore une fois les retardataires de nous faire parvenir leur souscription. Il nous est dû plus de \$2,000 ce qui rend notre situation financière pénible.

Qu'on ne néglige donc pas plus longtemps de se mettre en règle.

LOUIS HEBERT

On parle de nouveau d'élever un monument au pionnier de la colonisation canadienne, au premier laboureur québécois, Louis Hébert qui vint se fixer au Canada en 1617 avec sa famille pour y cultiver la terre.

La province de Québec est considérée avec raison comme un pays de colonisation et les Canadiens français comme un peuple d'agriculteurs.

De nos jours, comme autrefois, la culture du sol est la principale occupation de notre peuple. C'est l'agriculture qui a créé la prospérité de notre pays, c'est elle aussi qui a fait le Canadien français robuste, sain et moral. Louis Hébert est le père, le chef de la grande famille des défricheurs et des cultivateurs canadiens.

Nous avons déjà, en différentes occasions, célébré la mémoire de nos découvreurs, de nos gloires militaires, de nos missionnaires, de tous ceux enfin qui ont pris part à l'édification de notre patrie ; pourquoi n'honorerions-nous pas aussi celui qui représente le type de l'habitant canadien.

Dans quelques semaines, nous fêterons Samuel de Champlain. Nécessairement il faudrait associer à son souvenir ceux qui furent ses fidèles collaborateurs dans l'œuvre si grandiose qu'il avait entreprise de coloniser l'Amérique du Nord. Louis Hébert fut sans contredit un de ses plus précieux collaborateurs.

"Monsieur de Champlain, de sa part, dit le P. LeClercq, dans son *Premier Etablissement de la Foy en Amérique*, n'oubliait rien pour soutenir son entreprise, malgré tous les obstacles qu'il y rencontrait à chaque pas, il ne laissa pas de disposer un embarquement plus fort que le précédent — voyage de 1617, — mais on peut dire que ce qu'il obtint de plus avantageux, fut de persuader le sieur Hébert de passer en Canada avec toute sa famille qui a produit et qui produira dans la suite de bons sujets, des plus considérables et des plus zélés pour la colonie."

Champlain et Louis Hébert demeurèrent toujours étroitement liés.

"Ce fut même en cette contrée — en Acadie, — dit Rameau de Saint-Père, dans *Une Colonie féodale en Amérique*, que firent leur apprentissage plusieurs de ceux qui devaient plus tard se distinguer sur d'autres rivages, tel que de Monts, Champlain, Pont-Gravé et Hébert. Dans ce commerce journalier, leur esprit s'éleva et l'expérience qu'ils acquirent ne leur fut point inutile au Canada ; de sorte que l'Acadie fut non seulement notre première colonie, mais en quelque sorte une pépinière de fondateurs de colonies."

"Tels furent, en effet, Champlain et Louis Hébert, dit M. N. E. Dionne, dans son *Samuel Champlain*. L'amitié contractée entre eux sur les bords de la rivière de l'Equille devaient se renouveler, dix ans plus tard, à Paris... Nous le retrouvons enfin — Louis Hébert — en 1617, défrichant les premiers arbres de la forêt qui, depuis, s'est transformée en une ville, la plus française de l'Amérique. Dans les champs où mûrissaient naguère les blés du bonhomme Hébert, pousse aujourd'hui toute une génération d'hommes remplis de foi dans l'avenir de leur patrie, parce qu'ils croient à l'agriculture et qu'ils placent dans son développement le secret de la prospérité publique." (Vol. I, page 182.)

Le mobile qui animait Champlain et Louis Hébert n'était pas de s'enrichir en faisant la traite avec les sauvages, comme la plupart de ceux qui visitèrent le Canada dans les premiers temps de la colonie. Ils visèrent avant tout à créer un bon noyau d'agriculteurs et à faire germer le christianisme chez les indigènes, en leur donnant l'exemple de la vie des champs si simple, si paisible et si vivifiante.

Louis Hébert a donc joué, à côté de Champlain, un rôle important, un rôle prépondérant dans les premières années de la colonie. Son nom est souvent mentionné, et toujours avec des éloges, dans les annales du temps. En glorifiant Champlain, nous ne devons pas, encore une fois, oublier celui qui, aux jours difficiles, a partagé avec tant de courage ses fatigues, ses labeurs et ses anxiétés.

Lettre des cardinaux Français au Pape

Voici le texte de la réponse des cardinaux français à la lettre du Pape condamnant le projet des mutualités ecclésiastiques :

Très Saint-Père,

Les cardinaux français ont reçu avec respect filial la Lettre que Votre Sainteté a bien voulu leur adresser sur la question des mutualités ecclésiastiques approuvées.

Leur réponse est une profession d'obéissance absolue au mot d'ordre du Vicaire de Jésus-Christ.

Le Pape a reçu de Dieu la garde des principes qui doivent conserver pure et intacte l'œuvre divine du Christ. A qui irions-nous demander les moyens de sauvegarder ces principes et de défendre cette constitution qui, seule, peut donner à l'Eglise la vie et l'immortalité ?

Tout l'épiscopat français pense et agira comme nous.

Et tous rediront avec une reconnaissante émotion quelle bonté magnanime le Pape daigne témoigner à la France, en se chargeant généreusement d'une lourde dépense pour l'acquiescement d'une partie des messes supprimées. C'est le cœur du Père se révélant après la nécessaire inflexibilité du Pontife.

Les questions pratiques peuvent être envisagées à des points de vue divers. Mais il ne peut y avoir diversité de sentiments quant aux règles fondamentales et c'est du Chef de l'Eglise qu'émane l'autorité qui indique les contingences à sacrifier pour sauver les principes.

C'est dans cette fidélité toute filiale à vos ordres que nous nous inclinons à vos pieds, Très Saint-Père, et vous de mandons pour la France une nouvelle et toute paternelle bénédiction.

Daigne Votre Sainteté accueillir ces protestations de fidélité et de sincère amour pour la Sainte Eglise.

(Suivent les signatures.)

Une session du congrès international des mineurs, où sont représentés les Etats-Unis et tous les pays d'Europe, a été tenue à Paris ; on a adopté une résolution en faveur de la journée de huit heures. En certains endroits même on adoptera la journée de six heures. Le congrès a ensuite émis un vote pour qu'on s'efforce dans tous les pays de rendre ces heures légales.

A PROPOS DE PLAGIATS

Dans ces derniers temps la *Vérité* a publié certains articles contenant des plagiat. Il y a quelques jours nous découvrions non sans étonnement et amertume que nous avions donné généreusement hospitalité à un plagiaire. Dès lors, nous nous sommes empressés de prendre des mesures pour mettre fin à cet état de choses tout à fait anormal dans les colonnes de notre journal. Par condescendance, nous étions assez disposés à laisser passer l'incident sous silence quand des personnes qui avaient à se plaindre de ces procédés répréhensibles s'adressèrent à nous pour obtenir justice.

Nous devons donc déclarer que nous avons donné publicité aux articles incriminés ignorant entièrement que leur auteur s'était rendu coupable de plagiat. La bonne foi de notre directeur et sa vigilance ont été trompées. D'ailleurs on n'ignore pas qu'il est parfois très difficile d'établir un cas de plagiat surtout de nos jours, où les livres, les revues et les journaux sont en nombre incalculable. Nous espérons qu'on voudra bien tenir compte de la présente déclaration.

On comprend que la *Vérité* qui a livré des batailles mémorables contre d'illustres plagiaires ne peut pas aujourd'hui, de propos délibérés, sans forfaire, se rendre coupable ou se faire complice de pareils méfaits.

A ce sujet, il est utile de faire remarquer qu'un trop grand nombre de journalistes prennent la liberté de reproduire, en partie ou en entier, des articles rédigés par des confrères sans avoir la délicatesse d'en donner crédit à leurs véritables auteurs et sans mentionner le journal qui les a primitivement publiés. C'est là un abus fort regrettable dont souffre l'honneur de notre profession.

NOTRE DRAPEAU

Nous disions la semaine dernière que le champ du drapeau national (Carillon-Sacré-Cœur) rappelait non seulement la glorieuse relique de Carillon, mais qu'il était aussi le pavillon qui flotta sur les vaisseaux de Champlain et qui abrita la colonie naissante.

L'Enseignement primaire, livraison de juin, explique ainsi comment l'azur traversé de la croix blanche devint le drapeau de nos pères.

" A la fin du premier volume des *Œuvres de Champlain*, publiées par l'abbé Laverdière en 1870, sur une carte géographique faite par Champlain lui-même, en 1612, les deux principaux navires qui y sont figurés portent plusieurs pavillons tous traversés de la croix.

" A cette preuve, ajoutons cette autre encore plus probante :

" Dans la marine marchande, dit L. Serre, il était strictement défendu aux particuliers d'arborer sur leur navire le drapeau blanc, affecté uniquement aux vaisseaux du roi. Sept cite une ordonnance de Louis XIV destinée à remédier à certains abus, et où il est rappelé que les navires marchands devraient se contenter d'arborer, pour principal pavillon, l'ancien drapeau national de la

" France, c'est à dire le drapeau azuré chargé de la croix blanche. Or nul n'ignore que Champlain, fondateur de Québec, agissait comme lieutenant de M. de Monts ou au nom de la puissante compagnie que ce gentilhomme avait formée. Cette compagnie se composait surtout des principaux marchands de Rouen, de La Rochelle et de plusieurs autres villes du royaume. Cette compagnie de marchands devait naturellement arborer sur tous ses navires le drapeau azuré, même ceux qui, sous la direction de Champlain, devaient temporairement conduire les immigrants destinés à donner naissance à une nouvelle colonie.

" Le premier drapeau, ajoute notre confrère, qui ait été arboré au jour de la fondation de la Nouvelle-France, le 3 juillet 1608, c'est le drapeau azuré chargé de la croix blanche. Ce beau drapeau, qui a abrité la généreuse semence jetée par les hommes de la Providence sur les bords du Saint-Laurent, c'est celui qui porte aujourd'hui dans ses plis, avec l'image du Cœur de Jésus, le souvenir impérissable de Carillon. En effet, le Comité du drapeau national a orné le drapeau actuel des Canadiens français des quatre fleurs de lys de la glorieuse bannière de Carillon."

Funérailles de Mme O. Héroux

Les funérailles de Madame Omer Héroux ont eu lieu samedi dernier à 8 1/2 hrs. Le service funèbre a été chanté, selon le désir de la défunte, dans la chapelle de Notre-Dame du Chemin des RR. PP. Jésuites.

M. l'abbé Lindsay a fait la levée du corps. Le Rév. Père J. E. Désy, S. J. a officié assisté de MM. les abbés Comtois et Gélinas du Séminaire des Trois-Rivières. L'absoute a été donnée par S. G. Mgr Roy.

MM. Ernest Gagnon et Léon Desane dirigèrent le chant et la musique.

Dans le chœur avaient pris place S. G. Mgr Roy, Mgr L. A. Paquet, Mgr O. E. Mathieu, Mgr C. O. Gagnon, le Rév. P. Hage, supérieur des Dominicains à Québec, le Rév. P. Maximin, supérieur des Franciscains, le Rév. Père Girard, supérieur des Pères de Sainte-Croix, le Rév. Père A. Valiquette, O.M.I., les RR. PP. Paré et Mélançon, Jésuites, M. l'abbé S. A. Lortie de l'Université, M. l'abbé Dubé de l'Ecole Normale, M. l'abbé J. B. Derome, curé de la Grosse Isle, M. l'abbé I. Caron, de la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

Le deuil était conduit par MM. Omer Héroux, mari de la défunte, Paul Tardivel, son frère, L.-D. Héroux, son beau-père, C. J. Maguan, Joseph Bégin, Henri Bazin, ses beaux frères, S. Pépin et H. Auger, ses cousins. Un grand nombre d'amis accompagnaient la dépouille mortelle à l'Eglise et au cimetière où M. l'abbé Gélinas donna, sur le bord de la fosse, une dernière bénédiction.

Les restes de Madame Héroux ont été déposés au cimetière Elmout, dans le terrain de la famille Tardivel, à côté de la tombe de son père et de celle de son dernier enfant.

Nous recommandons encore une fois aux prières de nos lecteurs, principalement aux membres du clergé, aux religieux et aux religieuses, l'âme de celle que nous pleurons.

R. I. P.

PETITES NOTES

L'archevêque Mikon, ancien archevêque de Georgie, a été assassiné, à Tiflis, sur les marches du palais synodal. Les meurtriers sont des révolutionnaires. On n'a pas pu les arrêter encore.

La République française sera représentée aux fêtes du IIIe centenaire de Québec par le vice-amiral de France Janreguier, M. Louis Herbette, conseiller d'Etat et M. J. de Loyues, consul général au Canada.

La population de la Belgique s'est accrue de 78.939 habitants, l'année dernière, tandis que celle de la France a diminuée de presque autant.

M. Henri Bourassa est élu député de Saint-Hyacinthe par 38 voix de majorité. Le décompte a eu lieu devant le juge Martineau.

On élèvera à Montréal une statue à Mlle Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu. Le travail artistique a été confié au sculpteur Hébert.

Le décompte se fait dans Laval, dans Saint-Jacques et Sainte-Anne de Montréal.

M. Lemieux, libéral, a été élu dans Gaspé.

Mgr Merel, vicaire apostolique en Chine a visité les principales villes du Canada ces jours derniers. A Montréal il a été l'objet d'une fête intime donnée par les Chinois catholiques.

On a volé pour \$20.000 d'objets de valeur dans la cathédrale de Saint-Etienne, à Limoges. Au nombre des objets volés sont douze émaux datant du quinzième siècle.

La Ligue pour l'interdiction de l'alcool dans l'armée française a voté des résolutions en faveur de la suppression du vin dans les messes des officiers et de la distribution d'eau-de-vie aux troupes en temps de guerre et de paix.

Etudes, sommaire du 5 juin 1908 : Lettre de S. S. le Pape Pie X aux cardinaux français ; Le Modernisme en Allemagne, Joseph Brucker ; Lamennais et les Jésuites, Paul Dudon ; Art et archéologie, Sainte-Marie-Perrin ; Le rachat de l'ouest, Joseph Lionnet ; Les sources du martyrologie romain, J. de la Servière ; Bulletin de théologie, Paul Bernard ; Revue des livres ; Notes bibliographiques ; Evénements de la quinzaine.

La Revue Franco-Américaine, sommaire du 1er juin 1908 : J. L.-K. Laflamme, Les tentatives d'assimilation et leurs résultats dans la Nouvelle Angleterre ; Max-Max, Le journalisme Canadien-Français ; Charles Dupil, La supériorité des Anglo-Saxons et les Canadiens-Français dans la province d'Ontario ; Jean Valier, Mascarade de lettres. (Poésie) ; Léon Kemner, Revue des faits et des œuvres ; L. et L. Québec : Les églises ; Vieux articles et vieux ouvrages : — Les Canadiens de l'Ouest ; Nouvelles, Roman, Bibliographie, etc.

La Nouvelle-France, sommaire de juin 1908 : J. Edmond Roy, Le premier historien de Mgr de Laval ; Mgr L. A. Paquet, L'Eglise et l'éducation ; L'abbé Emile Chartier, " La meilleure de nos études classiques " ; Raphaël Gervais, Erreurs et préjugés ; Don Paolo-Agosto, Pages romaines ; F. E. Bibliographie française ; L. L. Bibliographie canadienne ; *** Erratum.

Abonnement de propagande: \$1.00

Le pontificat de Léon XIII (1)

L'Ami du Clergé du 28 mai, annonce les derniers volumes de l'*Histoire générale de l'Eglise* par Mgr Fèvre. Voici l'appréciation du savant et autorisé confrère :

Mgr Fèvre a eu de chauds amis et d'ardents détracteurs. Sa plume est alerte, originale, militante et passionnée. C'est un soldat d'avant-garde, très prompt à l'attaque et qui ne mesure pas toujours ses coups. Il y a donc lieu de suspecter quelques-uns de ses jugements surtout quand ils touchent à sa personne. Il est bien rare qu'on soit pleinement impartial lorsqu'on parle de soi et qu'on raconte ses propres luttes.

Ces réserves faites, il y a de belles pages dans cet ouvrage, le dernier qui soit sorti de sa plume, et qui est comme le testament de sa pensée, de son expérience, de son long labeur. L'an dernier, à la fin d'août, un soir il dicta la conclusion de ce livre dont il achevait de corriger les épreuves, et deux heures après il mourait comme un bon soldat les armes à la main.

Il eut ses défauts, mais personne ne saurait lui contester l'érudition, la puissance de travail, une connaissance extraordinaire de l'histoire de l'Eglise, ni la sûreté de sa doctrine. Il est un des écrivains qui ont le mieux compris et combattu le libéralisme. Son *Histoire du catholicisme libéral* sera toujours consultée par ceux qui étudieront cette hérésie qui est la mère du modernisme.

"Le principe générateur du libéralisme, écrit-il, c'est que l'homme ne relève que de lui-même, qu'il fait la vérité par sa pensée, la loi par sa volonté, l'ordre par l'épanouissement de son autorité personnelle. D'après la théorie libérale, chaque homme est son prêtre et son roi, son pape et son empereur. La conséquence de ce faux principe c'est que la société moderne ne doit reconnaître ni Eglise, ni Jésus-Christ, ni Dieu. La société ne vient plus d'en haut, elle vient d'en bas ; elle n'a plus ses ancrés au ciel, elle s'attache exclusivement à la terre."

C'est la théorie absolue dont chacun a pris sa parcelle, et cette parcelle empoisonnée a suffi pour inoculer l'erreur à notre temps qui n'était que trop bien préparé à la recevoir.

Cet ouvrage comprend trois parties : 1° l'Eglise dans ses rapports avec les sociétés politiques ; 2° l'Eglise romaine, dépositaire et gardienne de la vérité, mère et maîtresse de toutes les écoles ; 3° l'Eglise source de sainteté, principe et agent de civilisation.

La première partie est de beaucoup la plus considérable. Elle renferme d'abord l'histoire de Léon XIII jusqu'à son pontificat, puis elle analyse avec soin chacune de ses Encycliques qui forment un magnifique monument doctrinal. Elle raconte ensuite les rapports du Pape avec la France. L'action personnelle de Léon XIII en France pendant toute la durée de son pontificat, se partage en deux périodes à peu près d'égale longueur : douze ans d'attitude expectante, douze ans d'attitude conciliante. A l'époque de la première expulsion des religieux, il écrit au président Grévy (12 mai 1883) : "Au moment où toutes les nations, dit-il, effrayées de la propagande croissante des doctrines erronées se rapprochent du Souverain Pontife, on éprouverait une bien douloureuse impression en voyant la France, cette fille aînée de

l'Eglise, alimenter en son sein les luttes religieuses et, par conséquent, perdre cette union et cette homogénéité entre les citoyens qui a été, par le passé, l'élément principal de sa vitalité et de sa grandeur." L'année suivante, c'est l'Encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, destinée à resserrer l'union entre la France et le Saint-Siège. Mais c'est en 1892 qu'il fait un pas de plus en avant par l'Encyclique *Au milieu des sollicitudes* où il pousse au ralliement qui a été claironné déjà sous son ordre, le 12 novembre 1890, dans le fameux toast d'Alger de Mgr Lavigne. Il résout l'objection ordinaire et chez plusieurs irréductible : La République est animée de sentiments tellement antichrétiens qu'en conscience les honnêtes gens et surtout les catholiques ne sauraient l'accepter. "On eût évité ces regrettables divergences, dit-il, si on avait su tenir soigneusement compte de la distinction considérable qui existe entre pouvoirs constitués et législation."

Le gouvernement français félicita Léon XIII, mais continua d'attaquer les droits de l'Eglise. Mgr Fèvre esquissa, très librement, les figures des nonces, puis des évêques qui ont contribué à la Séparation, l'histoire des luttes entre catholiques, de l'exclusion des royalistes bien qu'ils fussent en général d'excellents catholiques. "A partir de 1892 l'armée catholique n'est plus qu'une cohue prête à toutes les défaites." Mais il n'en attribue point la faute au Pape. L'obéissance ne fut pas unanime ou elle parut sans conviction.

"Que faire maintenant ? Vingt évêques français viennent d'être sacrés à Rome par le Pape Pie X... Mais avant de recevoir de l'évêque des évêques le caractère apostolique, les jeunes évêques ont vu au Janicule la place où fut crucifié saint Pierre... Nous avons vu l'Esprit-Saint et le crucifix, il n'en faut pas plus pour reconquérir la France."

Viennent ensuite des chapitres très nourris sur le Pape et l'Italie, l'Eglise en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Espagne, en Belgique, en Angleterre et en Irlande, dans les pays scandinaves, en Orient, en Amérique, dans l'Amérique Latine, au Canada. La crise de l'anglicanisme, l'américanisme, la situation au Canada sont remarquablement exposés.

La seconde partie nous montre Rome capitale des sciences, où Léon XIII relève la philosophie par l'enseignement de saint Thomas ; puis la science catholique en France, les principaux écrivains dont l'auteur esquisse la biographie ; s'autorisant à l'exemple de Rohrbacher — dont il a publié l'*Histoire de l'Eglise* augmentée de nombreuses et savantes thèses, — il termine par la sienne. Il a visité récemment l'Espagne et l'Allemagne et il en fait connaître les richesses d'érudition et de science que l'on ne soupçonnait pas, surtout en Espagne. Quelle immense somme de travail ont donné les Allemands et les Espagnols, sans parler des Charles Périn de Belgique et des Tardivel du Canada !

Dans la troisième voici en première ligne La Salette et Lourdes. Quelques saints personnages, comme Perboyre, Champagnat, Claret, Marie du Sacré-Cœur, Mgr Faraud ; puis un coup d'œil sur les missions de Chine et d'Extrême-Orient, sur l'œuvre des Pères Blancs à Alger, à Jérusalem, en Abyssinie, dans l'Afrique équatoriale. — C'est toute une Encyclopédie.

Le livre se ferme sur cette question : "Léon XIII a-t-il été un pape libéral ?" Et voici sa réponse :

Docteur de l'humanité, Léon XIII a donné cette série d'Encycliques dont le détail et l'ensemble constituent la somme de ses enseignements.

Pasteur de l'humanité, il a voulu la nourrir du culte de l'Eucharistie, des

effusions du Sacré-Cœur, du Rosaire et des enseignements des Tiers-Ordres.

Père de l'humanité, il a voulu assister le pauvre des largesses de la charité et traiter l'ouvrier selon les exigences de la justice.

Gouverneur de l'humanité, il a été surtout un Pape politique, dit-on, et à coup sûr un Pape épris de conciliation.

Défenseur de la vérité, il a frappé l'Américanisme et opposé la pure doctrine aux témérités de l'orthodoxie, surtout aux courses aventureuses de l'exégèse.

"Léon XIII a-t-il été autant qu'on le crie, l'antithèse de Pie IX ? Le tempérament de ces deux hommes n'était sans doute pas le même, il y a en eux les divergences nécessaires et même une certaine opposition. Mais pour les actes, pour les questions fondamentales, pour les grandes lignes du gouvernement, le changement de régime ne changea rien. Les différences furent seulement de formes.

"Quant à la France, Pie IX ne voulut-il pas le ralliement ? De même qu'il avait accepté la deuxième République, il donna le conseil et l'exemple du ralliement à l'Empire..."

Quant au *Syllabus*, Léon XIII en a parlé toujours strictement et l'a maintenu. "Pourtant il n'a combattu le libéralisme, si j'ose ainsi dire, que de loin et indirectement (1)..."

L'histoire ne saurait dès maintenant formuler son jugement définitif ; elle attend les lumières décisives des événements. Cet ouvrage considérable fournira du moins matière à ses considérations.

(1) Mgr Fèvre oublie ici l'Encyclique *Libertas praevalens* qui a exposé, réfuté et condamné les principes faux du libéralisme et ses formes principales.

Mal inspiré

Les feuilles ministérielles nous apprennent que les amis du nouveau député de Saint Roch ont choisi le 24 juin pour célébrer leur récente victoire.

D'une façon générale ces démonstrations bruyantes, ces triomphes politiques ne sont pas recommandables. Il n'y a rien qui soulève plus les passions populaires. On dresse ainsi un groupe politique contre un autre. Toutes les animosités des luttes de parti se réveillent et se font plus ardentes et plus profondes.

Dans ce cas-ci on semble surtout avoir été bien mal inspiré en choisissant le temps des grandes fêtes de Laval et de Saint Jean Baptiste pour faire une manifestation politique.

On sait que la lutte a été très vive entre M. Jobin, M. Létourneau et leurs partisans, il s'est même, en différentes occasions, déroulé des scènes regrettables ; n'est-il pas à craindre que tout cela se renouvelle le 24 juin ?

On se plaint à répéter le patriotique appel que Mercier faisait à bon droit à notre peuple : *Cessons nos luttes fratricides ! Certes, ce n'est pas en organisant, en un temps d'effervescence, un triomphe de faction politique le jour du grand ralliement national, dans un centre ouvrier déjà divisé et agité par une campagne très âpre que nous travaillerons à faire cesser nos funestes divisions intestines.*

Nous espérons donc qu'à l'occasion des fêtes nationales on nous fera grâce pour cette démonstration de parti et qu'on n'offrira pas à nos visiteurs le triste spectacle d'un peuple

désuni, même le jour où il célèbre solennellement l'anniversaire du protecteur de sa nationalité.

La Franc-Maçonnerie américaine démasquée

Le livre de M. Arthur Preuss sur la franc-maçonnerie américaine est enfin paru. Nous n'avons pas eu encore les loisirs d'étudier ce travail d'une grande portée en ce siècle où la secte est si militante.

Nos lecteurs savent quel champion l'Eglise catholique aux Etats-Unis a trouvé dans M. Preuss, le directeur de la *Catholic Fortnightly Review*.

M. Preuss dans ces dernières années a porté à la franc-maçonnerie et aux sociétés secrètes des coups vigoureux et adroits.

Son travail sur la franc-maçonnerie américaine est une œuvre de lumière ; le masque de la secte est tombé.

Peu d'écrivains étaient mieux préparés que notre vaillant confrère américain pour entreprendre cette œuvre difficile, pour lui donner de l'autorité et la solidité du roc.

M. Preuss étudie la franc-maçonnerie dans son origine, dans sa constitution, dans son action, enfin on peut dire qu'il scrute le cœur maçonnique et qu'il en dévoile les secrets de l'âme.

En plus de l'introduction et des appendices, le travail de M. Preuss comprend vingt huit chapitres. En voici quelques uns : *L'Instruction maçonnique ; La franc-maçonnerie américaine est-elle une religion ? La franc-maçonnerie américaine et le paganisme ; Le Dieu de la franc-maçonnerie américaine ; La franc-maçonnerie américaine et l'âme humaine ; La franc-maçonnerie américaine dans ses relations avec le catholicisme et le christianisme ; La moralité maçonnique ; Histoire maçonnique ; La franc-maçonnerie américaine est-elle une avec la franc-maçonnerie européenne ? L'unité de la franc-maçonnerie.*

M. Preuss s'est documenté aux sources américaines mêmes de la secte ; dans *Morals and Dogma of the Ancient and Accepted Scottish Rite*, de Pike ; dans le *Masonic Ritualist* de Mackey ; dans *The Encyclopedia of Freemasonry* et dans d'autres ouvrages maçonniques précieux et très importants. Notre courageux et laborieux confrère frappe impitoyablement, vigoureusement la franc-maçonnerie avec ses propres armes.

Il est à souhaiter maintenant que les écrivains catholiques, les journalistes et tous ceux qui exercent de l'influence sur les terrains religieux et social sauront profiter du travail de M. Preuss pour se documenter sur la franc-maçonnerie qui joue malheureusement un rôle prépondérant dans ce XXe siècle, tant en Amérique que sur le continent européen.

Nous félicitons cordialement M. Preuss ; il vient de rendre un service signalé aux catholiques qui combattent la franc-maçonnerie en leur fournissant des armes très précieuses.

L'ouvrage de M. Arthur Preuss, *A Study in American Freemasonry* est considérable et contient 433 pages, fortement reliées et se vend \$1.50. Le

(1) Par Mgr Justin Fèvre. (Tomes XLIII et XLIV de l'*Histoire générale de l'Eglise de Darra-Bareille-Mgr Fèvre*). — 2 forts volumes in-8 de plus de 700 pages chacun. — Paris. — Arth. Savaète, éditeur, 76, rue des Saints-Pères.

Un Tract-Affiche } Le *Petit Patriote*, d'Auxerre (France) publie, dans son dernier numéro un tract-affiche très touchant. Il a pour titre, Pitié... Pitié!... Il est sommaire, mais l'illustration dit tout et clame la grande pitié française à l'occasion des derniers événements du Panthéon. En bas de la gravure on lit.

Le *Petit Patriote*. — O Jeanne, regarde ce qu'ils ont fait de la France... en 1908 : Les Anglais qui l'ont brûlée dansent en rond avec le Chef de l'Etat... Au gouvernement, un Clemenceau exalte l'ordure et glorifie Zola, le pourrisseur d'âmes. — M. Caillaux draine l'épargne française dans la poche des petits travailleurs et des paysans qui ont peiné toute une vie de labeur. — M. Briand des prés de Saint-Nazaire persécute hypocritement l'Eglise, et fait dépouiller les vivants et les morts. — Voilà ta Patrie bien-aimée!

Jeanne d'Arc. — Ah! si les Jeunes et si les Femmes de France en avaient comme moi, l'IMMENSE PITIÉ!!

Un vœu } La *Patrie* fait écho patriotique } au projet émis tout récemment par un de nos collaborateurs d'élever un monument religieux sur l'emplacement de l'ancien collège des Jésuites de Québec, à l'occasion des fêtes de juillet.

"Plusieurs projets, dit notre confrère, diversement intéressants ont été proposés. Voici qu'un collaborateur, anonyme de la *Vérité* avance à son tour une suggestion fort appropriée à laquelle nous nous empressons de faire aujourd'hui écho.

"Puisque Québec veut profiter de son jubilé pour faire l'inventaire de ses trésors historiques on lui en signale un entre tous, qui, par une négligence regrettable, est disparu aujourd'hui mais dont la place mérite d'être marquée au moins par une colonne commémorative. Nous voulons parler de l'ancien collège des Jésuites qui fut démoli à Québec vers 1880. Pendant cent quatorze ans, cette illustre maison, plus ancienne que le collège d'Harvard, avait été le principal foyer d'instruction de l'Amérique du Nord française ou britannique, et avait été une pépinière de missionnaires, de héros et de martyrs.

"L'idée de consacrer à l'histoire le lieu presque sacré où se dressait cette glorieuse institution, n'est pas nouvelle. Dès la veille même de sa disparition, en 1880, Faucher de Saint-Maurice conjurait ses compatriotes de ne pas laisser se perdre tout ce souvenir ancien, et il suggérait qu'une chapelle ou un monument fut élevé sur le terrain qu'occupait jadis le collège.

"Quinze ans après, en 1895, devant la Société Royale, M. l'abbé Auguste Gosselin, refaisait le même vœu patriotique, à la suite de Faucher de Saint-Maurice. Ni l'un ni l'autre n'ont encore été entendus. Le collaborateur anonyme de la *Vérité* le sera-t-il enfin, après quinze années? L'occasion ne saurait cependant être plus propice que dans ces fêtes du Tricentenaire où on attend que le patriotisme canadien-français donne toute sa mesure."

Etude } Ils commencent à américaine } être nombreux les livres écrits sur les Etats-Unis par des écrivains français. Tous les écrivains de France qui visitent les Etats-Unis se font, en effet, presque un devoir d'écrire un livre ou quelques articles de

revue sur ce pays; et chacun l'étudie à son point de vue.

M. André Tardieu, un des membres les plus éminents de l'école de la diplomatie française et qui a fait, cet hiver, sa tournée d'Amérique, vient de publier un volume de *Notes sur les Etats-Unis*, dans lequel il étudie la société, la politique et la diplomatie. On dit qu'il fait preuve dans ce livre d'une très louable impartialité. Il n'hésite pas plus à critiquer qu'à faire montre d'admiration pour certaines œuvres. Bref, depuis la *Démocratie en Amérique* de Tocqueville, l'ouvrage de M. Tardieu, pris dans son ensemble est, dit-on, un des plus satisfaisants de tous ceux qui ont été écrits par des Français sur la vie sociale américaine.

Le théâtre } Les directeurs de troupe américain } pes théâtrales des Etats-Unis sont décidés de ne plus jouer de pièces sur les scènes canadiennes, si l'on ne modifie pas notre loi sur les droits d'auteurs. Le directeur d'un des principaux théâtres américains a déclaré que la plupart des directeurs de théâtres ne connaissent pas la loi canadienne au sujet des droits d'auteurs. C'est là ce qui les a décidé à se retirer du territoire canadien. Toute pièce musicale ou drame peut être enregistrée au Canada en les y faisant imprimer et en faisant enregistrer l'édition canadienne. Mais c'est là ce qu'ignoraient les directeurs américains.

A vrai dire, le malheur ne serait pas bien grand pour nous, si les directeurs de troupes américaines ne revenaient pas sur leurs décisions. On sait ce que vaut les pièces américaines.

Les amis du } La *Semaine religieuse* "Sillon" } de Cambrai reproduit la note suivante de l'*Aurore* au sujet des mauvaises fréquentations des *sillonistes*.

"C'est à La Rochelle que va se tenir, du 7 au 9 juin, le cinquième Congrès national de la paix. Mais, nul n'en sera étonné — il y a un certain nombre de protestants parmi les congressistes. Il y a des libres-penseurs et des catholiques aussi. Parmi les membres du comité d'organisation de ce rare Congrès, nous relevons les noms de MM. Frédéric Passy, Charles Richet, Lucien Le Foyer, le député Ch. Beauquier, des pasteurs à côté de MM. Marc Sanguier et Manceau, du *Sillon*, et aussi un pacifiste illustre, M. Emile Combes, qui présidera la séance d'ouverture."

Combes le défroqué, le traître, l'a postat, le persécuteur de l'Eglise, le cynique pourchasseur de religieux et de religieuses, l'insulteur de la foi catholique est maintenant un des patrons du *Sillon*.

Cela se passe de commentaires.

REMIS

Faute d'espace nous remettons à la semaine prochaine quelques articles d'actualité dont un est une protestation indignée contre la nomination du citoyen Herbette comme un des représentants de la France aux fêtes de Québec.

La Propagande du Livre

(BUREAUX DE LA VÉRITÉ, QUÉBEC.)

— (: o :) —

UNE PROPAGANDE QUI RAPORTE

Mieux que des escomptes

Si nous avons affaire à d'autres qu'aux lecteurs de la *Vérité*, nous pourrions courir le risque de faire éclater de gros rires bien épais, en racontant ce qui suit.

La mère St-André, de l'Hôtel-Dieu de Québec, est une fervente propagatrice du livre du révérend père L. Hudon, s.j.: "Une fleur mystique de la Nouvelle France". Ce titre couvre le plus intéressant et instructif récit qu'il soit possible de lire de la vie d'une religieuse de l'Hôtel-Dieu, Mère Marie Catherine de Saint-Augustin, que Dieu favorisa de grâces extraordinaires et qui, mêlée aux personnages les plus importants de notre primitive histoire, exerça sans le savoir, par ses prières et ses mortifications, une influence considérable sur les événements qui marquèrent le règne épiscopal de Monseigneur de Laval.

Or, Mère St-André s'est mis en tête que la mère Marie-Catherine saurait récompenser ses dévots qui propageraient un livre racontant si bien les merveilles de la Providence. Et de ce fait, elle a obtenu elle-même de grandes grâces. Elle n'a pu s'en taire, ce qui engage d'autres personnes à suivre son exemple, et entre autres une dame canadienne-française a reçu une faveur signalée sur promesse de distribuer largement "Une fleur mystique de la Nouvelle-France".

Nous nous abstenons de tout commentaire, mais nous pouvons bien ajouter que nous allouons un escompte aux propagateurs qui, ayant obtenu de Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin mieux que des escomptes, voudront acheter pour en faire la distribution, plusieurs exemplaires de l'ouvrage.

Prix : l'unité..... 0.60
Par la poste..... 0.70

COURS DE RELIGION, par le chanoine V. Cantineau, docteur en philosophie et en droit canon, bachelier en théologie, secrétaire de l'évêché de Tournai, censeur des livres. Nouvelle édition.

Deux beaux volumes brochés.
Prix \$1.25
Frais de port en sus..... 20

Le Concile du Vatican a tracé la voie qui s'impose à quiconque veut mettre l'enseignement de la religion en rapport avec les besoins de l'époque actuelle. Plus que jamais, il importe de bien préciser le sens de nos dogmes. Lorsqu'ils se trouveront aux prises avec les préjugés en vogue et les objections prétendument scientifiques contre notre sainte religion, les jeunes gens seront facilement ébranlés dans leur foi, s'ils n'ont fortifié leur croyance en la raisonnant, s'ils n'ont appris à découvrir le vice des sophismes accumulés par l'impiété moderne. C'est donc surtout aux éducateurs de la jeunesse que s'impose l'ouvrage du chanoine Cantineau.

A L'OCCASION DES FÊTES DE CHAMPLAIN ET DE LAVAL. —

Le nom de la Mère Catherine de Saint-Augustin mérite d'être écrit en lettres d'or dans notre histoire à côté de celui des Champlain et des Maisonneuve, des Laval et des Brébeuf, des Dollard et de bien d'autres que nous décorons des titres glorieux de pères ou de sauveurs de la patrie. Voilà ce

que dit avec raison son biographe, le révérend père L. Hudon, S. J., directeur du "Messager Canadien." Et n'est-ce pas l'occasion, à l'approche des fêtes de juin, de lire ou de relire quelques-unes des plus belles pages de l'Histoire du Canada? Vous les trouverez dans le livre "UNE FLEUR MYSTIQUE DE LA NOUVELLE FRANCE." En vente chez tous les libraires, et à La Propagande du Livre qui en a le dépôt. Prix..... 0.60
" Par la poste..... 0.70

"L'Action Catholique"

LA PROPAGANDE DU LIVRE se félicite d'être devenue l'une des succursales de la Maison de l'Action Catholique, œuvre de propagande sociale, politique et religieuse, dont le siège central est à Bruxelles, Belgique. C'est ce qui nous permet de présenter à nos lecteurs l'œuvre des Tracts Catholiques, dont la diffusion est l'une de nos spécialités, et d'offrir dès maintenant les excellents tracts ci-après mentionnés :

Pensez-y bien (petites objections populaires réfutées).

La douzaine..... 0.10

L'Immaculée (1854-1904). Brochure d'actualité, en ce cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'immaculée Conception.

La douzaine..... 0.10

L'homme honnête. Sujet sur lequel foule de gens ont des idées très inexactes. La douzaine..... 0.10

Pas de Providence! A faire lire à ceux qui se plaignent que tout va mal dans ce monde.

La douzaine..... 0.10

Le Meeting du Défroqué. Lecture qui amuse beaucoup en instruisant à fond de certaines vérités.

L'unité..... 0.03

La douzaine..... 0.25

La Communion fréquente (J. Van Gorp, s. j.) Brochure substantielle et complète.

L'unité..... 0.03

La douzaine..... 0.25

Le cent..... 2.00

Décret sur la Communion quotidienne.

Les 100 ex..... 0.30

50..... 0.16

25..... 0.10

12..... 0.05

LE BONHEUR DES FAMILLES ASSURÉ.

Nous venons de recevoir une nouvelle provision de cet ouvrage que nous ne saurions mieux recommander à nos lecteurs qu'en publiant la haute recommandation qui suit :

{ Les Trois-Rivières,
11 mars 1908. }

Je viens de parcourir à grands traits le livre intitulé *Bonheur des familles* que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer.

Je n'hésite pas à dire que ce livre est très utile et qu'il mérite d'être répandu partout dans les familles. Et je m'appuie, pour parler ainsi, sur une expérience de vingt années de ministère curial, où j'ai vu se dérouler devant moi les scènes diverses que décrivent ces pages, et au milieu desquelles je n'ai cru pouvoir mieux faire que de donner précisément les directions et les conseils indiqués dans ce volume.

Mais, comme il vaut mieux prévenir le mal que de le guérir, pourquoi les jeunes filles et les jeunes gens n'apprendraient-ils pas à discerner à temps les écueils qui les menacent, et à employer les moyens de les éviter? Ce livre poursuit aussi ce but. Puisse-t-il l'atteindre avec un succès complet partout où il pénétrera et sera lu.

(Signé) F. X. Ev. des Trois-Rivières.

Prix du *Bonheur des familles assuré*..... 0.75. Par la poste..... 0.85